La flûte

VOLUME 65, N° 3, Décembre 2009 FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

60

ANS DE FRATERNITÉ

1950-2010

Fraternité des policiers et policières de Montréal

Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

Achetez pour trois mois...

Depuis le 1er janvier 2009, vous n'avez plus qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 $ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

Fraternité des policiers et policières de Montréal

On travaille pour vous !

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Réglements de la FPPM

Fraternité des policiers et policières de Montréal

Président
Yves Francoeur

Vice-président exécutif
Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat et à la trésorerie
Denis Monet

Vice-président aux Relations de travail
Martin Roy

Vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres
Robert Boulé

Vice-président à la Recherche et aux communications
Mario Lanoie

La flûte

Éditeur
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision
Danielle Lanthier

Conception graphique
Quatre-Quarts

Imprimerie
Imprimerie R.M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois par année par la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. (tirage : 8 700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161
Télécopieur : 514 527-7830
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute autre matière apparaissant dans cette revue est strictement interdite sans l'autorisation expresse de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention de Poste-publications :
40011308

Un avenir à la hauteur de notre histoire

La vie d'une grande organisation comme la nôtre est faite de hauts et de bas mais surtout, de solidarité, de ténacité et d'honneur. Si les dernières années ont été marquées par des difficultés en matière de relations avec l'employeur, les prochaines pourraient également nous demander beaucoup de persévérance. Les policiers sont gardiens d'une chose précieuse : la sécurité publique. Les policiers de Montréal ont un rôle et une tâche uniques au Québec et la Fraternité ne cessera jamais de marteler que la qualité de vie dans la métropole passe par la sécurité publique. Car si au cours de notre histoire nous en avons vu de toutes les couleurs, c'est la tête haute que nous avons su traverser toutes les épreuves !

La rédaction

Au nom du conseil de direction et des employé(e)s de la Fraternité, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une excellente année 2010 !

2 Actualités

4 **Paroles de Président : *notre avenir sera à la hauteur de notre histoire***

5 Communications : peau neuve pour la Flûte express !

6 Relations de travail : le point

8 Santé et sécurité au travail : prévenir la grippe !

10 Services aux membres : vos assurances

14 SST : ne pas surestimer ses limites

16 Symphonie vocale

22 Vie spirituelle

24 Association athlétique et sportive

32 Nouvelles de l'APPR

Prix policiers : cinq des nôtres sont honorés

Lors de la 11e édition des Prix Policiers du Québec qui s'est tenue le 19 novembre dernier, l'agente Annie-Claude Beaudoin du PDQ 11 a reçu un prix Cristal pour avoir sauvé la vie – le 22 juin dernier – d'un chauffeur de taxi atteint de plusieurs coups de couteau. C'est en freinant de ses mains l'écoulement de sang jusqu'à l'hôpital qu'elle y est parvenue ! Les agents Daniel Bourgeois, Danielle Langevin, Patrick Lemoine et Zhen Wang du PDQ 13 ont également reçu des prix Cristal pour avoir évacué un édifice en flammes, sauvé des enfants, éteint un feu et appréhendé un suspect, tout ça en même temps ! Félicitations aux lauréats, dont la le mérite rejaillit sur nous tous.

***Pierre-David Tremblay**, vice-président exécutif, **Robert Boulé**, vice-président, l'agent **Patrick Lemoine**, **Denis Monet**, vice-président, l'agente **Annie-Claude Beaudoin**, **Yves Francoeur**, président, l'agente **Danielle Langevin**, l'agent **Daniel Bourgeois**, l'agent **Zhen Wang**, **Mario Lanoie**, vice-président et **Martin Roy**, également vice-président.*

Grand intérêt pour le discours de notre président

Yves Francoeur a saisi l'occasion de cette édition des Prix Policiers du Québec pour condamner les compressions budgétaires au SPVM et surtout, pour dénoncer leur impact sur les effectifs. Il a su illustrer son propos par l'exemple d'une policière qui avait récemment sauvé la vie d'un enfant… et qui a ensuite été mise à pied à cause des compressions. À noter qu'au moment d'écrire ces lignes, le policier temporaire Zhen Wang, honoré à cette occasion, avait également perdu son emploi pour les mêmes raisons, purement budgétaires. Yves Francoeur a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'un non-sens et d'un gaspillage éhonté de ressources.

JOURNÉE DES FÈVES AU LARD

Plus de 20 000 repas vendus !

Cette année encore, une équipe extraordinaire de 45 bénévoles brillamment dirigée par Michel Caza a présidé à la vente et à la distribution d'un nombre incroyable de repas de fèves au lard pour alimenter les bonnes œuvres de la Fraternité. En effet, 20 518 repas ont été répartis à travers la ville ! Il en découle que 70 000 $ seront remis par les PDQ et que la Fraternité remettra 40 000 $ par le biais de son Fonds humanitaire pour un grand total d'environ 110 000 $. Un gros merci également à Robin Blanchette des fèves au lard *L'Héritage*, qui déploie beaucoup d'énergie pour nous permettre d'arriver à nos fins ! Merci également à *Weston Gadoua* pour nous avoir fourni la moitié des 20 000 pains gratuitement, sans oublier les compagnies Naya, Kruger, Couche-Tard et Discount. Et bien entendu, merci au président d'honneur, Rodger Brulotte qui depuis onze ans, nous appuie avec tant d'énergie ! Ainsi en sommes-nous à plus de 1,1 million de dollars distribués !

Enquête Villanueva : attention aux dérives

L'attention et la distorsion médiatiques sont des phénomènes qui trouvent particulièrement échos dans cette affaire, qui continue de faire grand bruit. Certains groupes – qui avaient réclamé à hauts cris une enquête publique – se précipitent à chaque jour d'audition devant les caméras de télévision pour tirer, à l'extérieur de la salle d'audience, des conclusions prématurées et erronées. C'est donc sans surprise que nous constatons que certains tentent d'écrire, à chacune des journées d'audition, les conclusions d'une enquête pour laquelle 34 jours d'audience ont été prévus. Le respect envers un processus au terme duquel les conclusions reviennent en principe au juge Perreault est mis à mal. Pour notre part, nous continuerons de nous laisser guider par la raison et l'intérêt de nos membres, et nous nous ajusterons en fonction de ces principes.

« Denis la police » a pris sa retraite !

Denis Poitras, impliqué pendant douze ans dans la structure syndicale dont près de 8 en tant que délégué de la section Motard, a officiellement pris sa retraite. Nous lui souhaitons d'en profiter très longtemps !

Assis, nos fêtés, ***Denis Poitras*** *et son épouse,* ***Brenda.*** *Debout, de gauche à droite :* ***Robert Boulé,*** *v.-p. FPPM,* ***Camille Fournier,*** *délégué PDQ-49,* ***Réal Francoeur,*** *moniteur section Motard,* ***Yves Francoeur,*** *président, FPPM,* ***Henri Cardinal,*** *lieutenant à la retraite,* ***Gilles Théberge,*** *sergent à la retraite et président de l'*International Police Association.

Collecte de sang : objectif défoncé

La collecte de sang du 5 novembre dernier s'est soldée par un grand succès ! En effet, l'objectif qui était de 130 dons a largement été dépassé et le score final s'est arrêté à 161. Un énorme *bravo* à toute l'équipe de bénévoles de Pierre Juteau ainsi qu'au président d'honneur, le lieutenant Jean Riopel. Ils ont réussi, malgré la grippe H1N1 qui faisait craindre les attroupements à plusieurs personnes, à dépasser les attentes !

Lt Jean Riopel, *président d'honneur,* ***Carole Vallée,*** *conseillère, Héma-Québec et* ***Marie-Anick Lapointe,*** *policière au PDQ-44 et mère de Vincent, 15 mois, co-président d'honneur de notre récente campagne*

YVES FRANCOEUR
PRÉSIDENT

60 ans de Fraternité

Notre avenir sera à la hauteur de notre histoire

Vous commencez à me connaître, je ne suis pas de ceux qui vivent dans le passé. Le regard vers l'avenir, j'ai constamment gardé le cap vers l'atteinte de conditions de travail qui allaient assurer la relève des effectifs. Et franchement, je suis convaincu que nous avons fait les meilleurs choix pour atteindre cet objectif : le contexte n'est pas facile, mais comme je vous l'écrivais en septembre, nous en avons vu d'autres !

Vous connaissez le dicton : *pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient*.

C'est pourquoi je vais me permettre de faire un peu d'Histoire (aidé du livre Solidarité et détermination, qui porte sur l'histoire de la Fraternité… et de notre site Internet, qui en résume les principaux jalons).

Si la Fraternité a été fondée le 3 avril 1950, c'est dès 1918 qu'un premier groupe de policiers s'assemble pour former un syndicat, notre ancêtre, *l'Union ouvrière fédérale des policiers*. À l'époque, la Ville de Montréal veut éliminer cet empêcheur de tourner en rond qui part à la conquête du droit à la négociation collective (et encore aujourd'hui, la Ville s'accommoderait sûrement de notre disparition !). Après s'être éteinte, l'organisation renaîtra de ses cendres en 1943, sous le nom d'*Association canadienne des policiers de Montréal*, laquelle se joindra à d'autres syndicats policiers pour former la *Fraternité canadienne des policiers*. Cette union entre syndicats se poursuivra jusqu'à ce qu'une loi l'interdise et en force la dissolution ! Autre temps autre mœurs, mais le destin avait frappé à la porte et ce sera la naissance de la *Frat*. Au début, ce sera la Fraternité des policiers de Montréal, qui deviendra en 1972 la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal pour finalement, avec les fameuses fusions municipales, devenir la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Il faut bien le dire, la solidarité dont nous savons faire preuve est née dans une adversité inimaginable aujourd'hui. Aussi, en 1919, nos *ancêtres* ont dû faire la grève pour que leur soit reconnu non pas le droit à des conditions de travail décentes, mais bien le droit à la négociation collective ! La première convention collective sera établie en 1919 par le biais d'une **décision arbitrale** qui fera passer le salaire d'un constable (3e classe) de 900 $ à 1 200 $ par année.

Depuis l'existence de la Fraternité proprement dite, en 1950, nous avons mené et gagné plusieurs batailles. Rappelons notamment que notre fonds de pension est l'un des meilleurs au Canada, et que grâce à la gestion que nous en avons fait au fil des ans, il performe mieux que celui des autres employés de la Ville. La Ville devrait d'ailleurs nous remercier et nous envoyer une carte à Noël pour lui avoir épargné des cotisations de l'ordre de 500 millions de dollars grâce à notre capacité à mieux le gérer qu'elle n'a elle-même su le faire avec celui de ses autres employés. Récemment, je me suis d'ailleurs fait un plaisir de le rappeler au maire. Ce dernier, au moment d'écrire ces lignes, refusait toujours de faire respecter sa parole en investissant dans la sécurité publique et en engageant les temporaires qui comprennent une cohorte de 72 policiers dont le Service est allé jusqu'à payer la formation à l'École nationale de police. Quelle absurdité !

Vous voyez où je veux en venir : la lutte n'est jamais terminée ! Il y aura toujours des batailles sur notre chemin !

Je vous souhaite, chers confrères et chères consœurs, une magnifique année 2010 !

YVES FRANCOEUR
PRÉSIDENT

flûtexpress

480, rue Gilford, bureau 300, Montréal (Québec) H2J 1N3 | Téléphone : 514 527-4161 | Télécopieur : 514 527-7830
www.fppm.qc.ca
Fraternité des policiers et policières de Montréal

Peau neuve pour la Flûte express !

Pour souligner l'âge vénérable de la Fraternité, la *Flûte express* a été frappée d'une envie irrésistible de changer de look. Ce n'est pas parce qu'on vieillit qu'on ne peut pas se renouveler ! Au contraire, évoluer ne veut pas dire changer ce qui marche…

D'ailleurs, certains d'entre vous souhaitez que nous communiquions davantage… alors que d'autres trouvent qu'on communique trop… En communications, tout est affaire de perception et en cette matière, les opinions divergent invariablement. Chose certaine, nous ne ménageons aucun effort pour tendre vers l'équilibre. Et cet équilibre, notamment entre communications internes et externes, est toujours complexe. Car toute vérité n'est pas nécessairement bonne à écrire… Évidemment, ça n'a rien à voir avec une volonté de cacher quoi que ce soit ! Mais les impératifs stratégiques étant ce qu'ils sont, nous devons souvent doser car, comme on le sait, on ne peut pas faire de stratégie efficace à livres ouverts. Ce phénomène se conjugue également à notre désir de vous tenir informés, et au fait que lorsque nous vous écrivons ou vous disons quelque chose, l'information est toujours exacte. Il arrive toutefois que les choses évoluent et que ce qui est vrai aujourd'hui ait changé demain. Aucune organisation au monde n'a de contrôle sur ce phénomène.

Ceci dit, l'activité médiatique de notre président aura été particulièrement intense cette année. Il aura même donné jusqu'à douze entrevues… dans la même journée !

Qui sait ce que 2010 nous réserve ? Bien futé celui ou celle qui peut le prévoir !

MARIO LANOIE
VICE-PRÉSIDENT À LA RECHERCHE
ET AUX COMMUNICATIONS

Relations de travail :

Cette année encore, nous ne manquons pas de dossiers chauds !

La rédaction de *La Flûte* a posé quelques questions à Martin Roy, vice-président aux relations du travail.

Qu'en est-il de la commercialisation des services ?

M.R. Pour la Fraternité, la responsabilité première d'un service de police et des membres qui le composent se rapporte à la sécurité publique et aux services aux citoyens qu'ils desservent. Dans cette perspective, les policiers et policières de Montréal doivent d'abord et avant tout se consacrer au service des citoyens et citoyennes de Montréal. Leur mission première consiste à les protéger et à s'occuper de la sécurité publique.

C'est dans cette optique que la Fraternité s'est toujours préoccupée des conséquences qui peuvent résulter de la mise sur pied de services accessoires ou complémentaires effectués en temps régulier par les policiers dans le cadre de la commercialisation des services.

Ainsi, à chaque fois qu'elle en a eu l'occasion, la Fraternité a réitéré le principe suivant : en aucun temps, la commercialisation des services ne doit avoir pour effet de réduire la qualité des services aux citoyens ou encore les effectifs, qui doivent continuer à se consacrer à leur mission première.

Qu'arrive-t-il avec les temporaires ?

M.R. Dans le cadre de la campagne électorale municipale qui a eu lieu à l'automne 2009, le maire Gérald Tremblay a déclaré qu'il avait transmis des directives très claires au directeur Yvan Delorme de ne pas mettre à pied de policiers et de policières. Pourtant, au lendemain de l'élection municipale, le SPVM a annoncé qu'il procédait à la mise à pied de l'ensemble des policiers temporaires ayant atteint le nombre d'heures permis ! En vertu de la convention collective, ces policiers sont placés sur une liste de rappel.

Il faut savoir qu'au cours de l'automne 2009, lors de plusieurs rencontres tenues entre le SPVM et la Fraternité, nous avons tenté d'obtenir l'embauche des policiers temporaires ayant complété leur deuxième stage. Malheureusement, les efforts déployés par la Fraternité pour obtenir la permanence des policiers temporaires n'ont pas encore porté fruit. Au moment d'écrire ces lignes, les discussions se poursuivaient toujours…

le point

Tour d'horizon…

Aéroports de Montréal : le dossier avance-t-il ?

M.R. Le 30 octobre dernier, la Ville de Montréal et Aéroports de Montréal ont signé un nouveau contrat de service concernant l'aéroport Pierre-Elliot-Trudeau, prolongeant ainsi l'entente initiale de cinq ans. Ce contrat prévoit entre autres la création d'un module de renseignement-analyse au sein de l'Unité aéroportuaire. Ce nouveau module regroupera différents intervenants dont un sergent-détective, un agent de renseignement, un analyste et quatre agents de soutien notamment chargés de la vérification des antécédents. Plusieurs modalités ont été convenues entre la Fraternité et le SPVM avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle structure.

Qu'arrive-t-il avec la question des congés annuels pris dans le cadre du deuxième tour ?

M.R. Vers le début du mois d'octobre 2009, dans le cadre du choix des congés annuels, l'employeur a distribué aux policiers un formulaire limitant à une seule semaine le nombre de semaines pouvant être prises dans le cadre du deuxième tour. Depuis l'entrée en vigueur des dispositions pertinentes de la convention collective à cet effet, les parties ont toujours considéré qu'un policier pouvait choisir une ou plusieurs semaines lors de ce deuxième tour. Cette façon de faire est conforme aux discussions et aux échanges tenus entre les parties dans le cadre de la négociation entourant l'adoption de cette disposition. En agissant comme il l'a fait, l'employeur prive les policiers du droit de prendre plus d'une semaine lors du deuxième tour lorsque leur résidu de congés annuels leur permet de le faire. La Fraternité a donc déposé un grief afin de contester cette nouvelle façon de faire de l'employeur. Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier.

Quoi de neuf avec la restructuration des groupes d'intervention ?

M.R. Dans le cadre du schéma de couverture, une restructuration des groupes d'intervention avait été effectuée de façon à réduire le nombre de groupes de 4 à 3 par la fusion des régions Nord et Est. Dernièrement, le SPVM a fait marche arrière et décidé de rétablir la formule initiale de 4 régions. Les policiers concernés ont donc effectué un choix et les congés annuels ont été sélectionnés séparément pour les 4 régions.

Où en est-on avec l'*intervention jeunesse* ?

M.R. Dans le cadre de l'exercice de rationalisation entrepris par le SPVM par le biais du comité Vision 2010, une restructuration des unités d'enquêtes SIJP-MAS est envisagée. Ce projet prévoit notamment la répartition des agents *intervention jeunesse* dans les postes de quartier et une répartition différente des tâches au niveau des unités MAS et Gangs de rue.

H1N1 : prévenir plutôt que guérir

Quand émerge une problématique de santé, que ce soit la tuberculose, le SRAS ou encore le H1N1, un comité est formé avec les divers intervenants afin de trouver des solutions pour protéger adéquatement nos policiers et nos policières. Survol du dernier né.

En 2008, l'apparition du H1N1 a motivé la formation d'un comité sous la responsabilité du module antiterroriste et visant la préparation à ce nouveau défi. Pour y faire face, plusieurs rencontres ont eu lieu au courant des années 2008 et 2009 et la fréquence de ces rencontres a été modulée en fonction du niveau d'alerte et selon les signaux donnés par l'Organisation mondiale de la santé.

Bien se protéger

Les principales actions ont d'abord été axées vers le port d'équipement de protection ainsi que sur des mesures accrues d'hygiène. Notons que l'équipement doit comprendre :

- les gants de nitrile noirs réguliers déjà utilisés au service lors de vos interventions à risques ;
- les lunettes de protection lors d'interventions avec risques biologiques ;
- le masque de protection de type N-95 **lorsque requis par votre intervention ;**
- le liquide pour le lavage des mains, placé dans le coffre à gants du véhicule (et contenant entre 62 et 70 % d'alcool) ;

ROBERT BOULÉ
VICE-PRÉSIDENT À LA PRÉVENTION
ET AUX RELATIONS AVEC LES MEMBRES

- la solution désinfectante, constituée d'une partie d'eau de javel pour dix parties d'eau.

Quant aux règles d'hygiène, elles consistent évidemment à :

- se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon après les interventions ;
- éviter de porter les mains à son visage ;
- s'assurer d'une séquence de nettoyage adéquate de vos postes de travail.

La vaccination, un *must*…

Les divers intervenants au Service vous ont rencontré le 29 octobre 2009 afin de vous informer du travail accompli au cours des derniers mois ainsi que d'une séquence de vaccination pour les policiers. Malheureusement, malgré notre rôle de premier répondant et notre exposition accrue, le ministère de la santé n'a pas cru bon de nous donner une priorité de vaccination… Nous avons évidemment été déçus de cette décision puisque d'autres provinces ont considéré devoir vacciner leurs policiers en priorité. Même si en bout de piste cette vaccination est volontaire et se fait en vertu de votre lieu de résidence et selon l'ordre général de priorité, je vous encourage très fortement à vous faire vacciner. Au moment où vous lisez ces lignes, j'espère même que tout le monde est vacciné !

Implantation d'un système de géolocalisation des unités opérationnelles

À la suite du décès de Benoit L'Écuyer, le 28 février 2002, le rapport d'enquête de la CSST découlant de cet accident de travail prévoyait l'implantation d'un système de géolocalisation des unités opérationnelles du SPVM.

Pour cause, le décès de l'agent L'Écuyer est survenu après que ce dernier ait été atteint par balles lors de l'interception d'un véhicule circulant à haute vitesse. L'implantation d'un système de géolocalisation en temps réel permettra donc d'assister rapidement un policier en détresse ou nécessitant une aide immédiate. En situation d'urgence, la localisation de l'unité opérationnelle se fera par le biais du Service des communications opérationnelles (SCO).

Du 24 novembre au 18 décembre prochain, 40 nouveaux postes de travail mobiles (PTM) seront installés dans des véhicules de patrouille et ces PTM seront munis d'une capacité de géolocalisation. Le remplacement de l'ensemble des postes de travail se poursuivra au cours de 2010, par région, selon l'ordre suivant : région Ouest, Nord, Est et Sud. Dans environ un an, tous les postes de travail seront donc munis d'une capacité de géolocalisation.

Ce système de géolocalisation servira uniquement à des fins opérationnelles et une entente a été signée avec l'employeur à cet effet.

Modifications à vos programmes d'assu

Vos plans d'assurance 2010

Depuis janvier 2009, le régime d'assurance maladie est scindé en deux : le premier pour les policiers actifs et le second pour les retraités. Cela permet de respecter la capacité de payer de nos retraités en général tout en tenant compte du fait que l'employeur assume une partie de la facture des actifs, mais pas des retraités. Cette participation de l'employeur s'élève à 665,60 $ par membre actif.

Bien entendu, le retraité peut choisir son régime en fonction de sa situation financière et de sa santé.

Rappelons d'emblée que le membre actif ou retraité qui désire apporter des modifications à son régime, doit nécessairement signer une demande en se présentant à nos bureaux, à la Fraternité, entre 8 h et 11 h 30 ou entre 13 h et 16 h. Il y rencontrera une de nos préposées aux assurances qui se fera un plaisir de le servir !

Par ailleurs, vous devez nous aviser de tout changement dans votre situation, que ce soit un mariage, une séparation, un divorce, un changement de bénéficiaire, la venue d'un enfant, ou un enfant aux études ou qui cesse d'étudier. Ce sont tous des changements qui doivent nous être signalés sans délai en vous présentant à nos bureaux aux heures indiquées ci-haut, vous permettant ainsi d'adhérer au plan qui répond le mieux à votre situation (plan individuel, couple/monoparental, familial). Dans tous ces cas, la signature du membre est requise !

Quant aux décès, un petit rappel : la famille doit communiquer avec notre service d'assurance pour fixer un rendez-vous et avoir tous les documents requis pour finaliser le dossier, soient :

- certificat de décès
- certificat de naissance
- testament
- recherche testamentaire
- jugement de séparation ou de divorce (incluant les mesures accessoires, le cas échéant)

L'intranet est là pour vous !

Pour vous y inscrire (www.fppm.qc.ca), cliquez sur l'onglet « S'inscrire à l'intranet ». Vous pourrez alors vérifier vos réclamations remboursées, imprimer les coupons d'expédition, vérifier les pourcentages payables et les maximums annuels pour vos réclamations. Sinon, nos préposées aux assurances se feront toujours un plaisir de répondre gentiment à vos questions !

La prochaine réinscription pour l'assurance-maladie et le régime de soins dentaires sera à l'automne 2011 pour la période commençant le 1er janvier 2012. Quant aux options pour les membres retraités, rappelez-vous que l'option que vous avez choisie s'échelonnait sur une période de 3 ans sans possibilité de la changer. Cependant, si le membre atteint l'âge de 65 ans au cours de ladite période de 3 ans, il pourra changer d'option au courant de cette période, mais il devra effectuer de nouveau la modification pour qu'elle s'applique à partir du 1er janvier 2012.

DENIS MONET
VICE-PRÉSIDENT AU SECRÉTARIAT
ET À LA TRÉSORERIE

rance en 2010

A. Assurance-maladie

TARIFS – ASSURANCE-MALADIE

ACTIFS

	Prime hebdomadaire 1er janvier 2009*	Prime hebdomadaire 1er janvier 2010*
Plan individuel	12,13 $	12,59 $
Plan familial	30,67 $	31,60 $
Plan couple ou monoparental	20,90 $	21,58 $

* Attention : Ces primes comprennent la contribution de l'employeur au montant de 6,40 $, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. **Pour membres actifs seulement.**

RETRAITÉS

RETRAITÉS moins de 65 ans au 2010-01-01 – Primes pour l'année 2010

	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Plan individuel	55,90 $/rente 1 342 $/an	48,50 $/rente 1 164 $/an	44,25 $/ rente 1 062 $/an	37,70 $/rente 905 $/an	11,55 $/rente 277 $/an	26,50 $/rente 636 $/an
couple ou monoparental	96,45 $/rente 2 315 $/an	83,70 $/rente 2 009 $/an	76,35 $/rente 1 832 $/an	65,05 $/rente 1 561 $/an	19,95 $/rente 479 $/an	49,05 $/rente 1 177 $/an
familial	111,80 $/rente 2 683 $/an	97 $/rente 2 328 $/an	88,50 $/rente 2 124 $/an	75,40 $/rente 1 810 $/an	23,10 $/rente 554 $/an	53 $/rente 1 272 $/rente

Pour les retraités de moins de 65 ans… Choisissez la bonne franchise ! Pour diminuer vos primes, le nouveau régime vous permet de choisir une option dont la franchise *médicaments* peut être de 5, 10 ou 15 $. La franchise de 15 $ doit être considérée, parce que la prime annuelle globale est en conséquence moins élevée.

Retraités de 65 ans et plus au 1er janvier 2010 – Primes pour l'année 2010

	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Plan individuel	18,30 $/rente 439 $/an	13,85 $/rente 332 $/an	9,60 $/rente 230 $/an	6,20 $/rente 149 $/an	11,55 $/rente 277 $/an	100 $/rente 2 400 $/an
Plan couple ou monoparental	33,85 $/rente 812 $/an	25,60 $/rente 614 $/an	17,75 $/rente 426 $/an	11,45 $/rente 275 $/an	21,35 $/rente 512 $/an	100 $/rente 2 400 $/an
Plan familial	36,60 $/rente 878 $/an	27,70 $/rente 665 $/an	19,20 $/rente 461 $/an	12,40 $/rente 298 $/an	23,10 $/rente 554 $/an	200 $/rente 4 800 $/an

Individuel = membre seul
Couple = conjoint seul
Familial = membre + conjoint

Assurance-voyage : rappelez-vous que…

- Tous les membres actifs ou retraités sont assurés – à l'extérieur du Québec – pour un maximum de 45 jours.
- Il est essentiel de nous aviser de tout voyage de 7 jours et plus.
- Entre deux séjours consécutifs à l'extérieur du Québec, il doit y avoir un retour au Québec de 28 jours pour qu'une nouvelle période de 45 jours de couverture s'applique.

Numéros à composer en cas d'urgence :

- **Au Canada ou aux États-Unis : 1-800-363-9050**
- **Ailleurs au monde : (à frais virés) : 1-514-985-2281**

Des membres nous ont demandé d'étudier la possibilité de pouvoir compter sur une assurance en cas d'annulation d'un voyage. Le dossier est toujours à l'étude et nous vérifierons l'intérêt pour cette option par le biais d'un sondage administré au courant de 2010. Le cas échéant, cette assurance annulation pourrait entrer en vigueur en 2011.

Assurance-voyage : mise en garde

Un voyage en perspective ? Prenez note que **90 jours précédant la date du départ (pour les assurés âgés de moins de 65 ans) et dans les 180 jours précédant la date du départ (pour les assurés âgés de plus de 65 ans),** il ne doit y avoir aucun changement de médication ou encore de changement à votre condition médicale. Dans l'affirmative, veuillez en faire part à La Capitale au 1-800-463-4856 avant votre départ.

B. Assurance-voyage

TARIFS – ASSURANCE-VOYAGE

ACTIFS

	TAUX HEBDOMADAIRE	
TYPE DE PLAN	**2009**	**2010**
Individuel	0,77 $	0,77 $
Familial	1,53 $	1,53 $

RETRAITÉS

	TAUX PAR RENTE	
TYPE DE PLAN	**2009**	**2010**
Individuel	1,66 $	1,99 $
Familial	3,32 $	3,98 $

C. Assurance-vie

TARIFS – ASSURANCE-VIE

ACTIFS

	PRIME 2009		PRIME 2010	
	Hebdomadaire	**Annuelle**	**Hebdomadaire**	**Annuelle**
Base 20 000 $	1,60 $	83,20 $	Gel	Gel
Base familiale				
8 000 $/6 000 $ < 65 ans	0,51 $	26,52 $	Gel	Gel

Facultative : diminution 10 %

RETRAITÉS

	PRIME 2009		PRIME 2010	
	Par rente	**Annuelle**	**Par rente**	**Annuelle**
Retraité de moins de 65 ans				
Base 20 000 $	11,58 $	277,92 $	Gel	Gel
Base familiale			Gel	Gel
8 000 $/6 000 $ < 65 ans	1,11 $	26,64 $	Gel	Gel
Facultative : diminution 10 %				
Retraité de 65 ans et plus				
Base 10 000 $	5,79 $	138,96 $	Gel	Gel
Base familiale			Gel	Gel
5 000 $/2 000 $	0,60 $	14,40 $	Gel	Gel
2 000 $/1 000 $	0,27 $	6,48 $	Gel	Gel
Facultative (par tranche de 10 000 $)*				
• **65 À 74 ANS**	5,25 $	126,00 $	Gel	Gel
• **75 ANS ET PLUS**	5,97 $	143,28 $	Gel	Gel

* Possibilité maximale de 5 tranches supplémentaires de 10 000 $. Par contre, vous ne pourrez dépasser le montant que vous possédiez la journée précédant votre 65e anniversaire, jusqu'à un maximum de 60 000 $.

Note. Si votre conjoint(e) atteint 65 ans avant vous, et si cette personne a souscrit des tranches supplémentaires d'assurance-vie, elle pourra les conserver, jusqu'à concurrence de 30 000 $, et ce, jusqu''à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans.

Assurance décès, mutilation, accident (DMA)

Bonne nouvelle ! Les primes sont gelées pour l'année 2010 !

Soins dentaires : individuel, couple/monoparental ou familial ?

Il est possible d'ajouter sa conjointe, son conjoint ou un enfant de plus de 10 ans et ce, sans examen dentaire lors de la période de réinscription qui vient aux trois ans. La prochaine de ces périodes sera à l'automne 2011 et entrera en vigueur le 1er janvier 2012. Prenez toutefois note qu'un mois avant le dixième anniversaire de naissance de votre enfant, il est également possible de l'inscrire à votre dossier d'assurance sans examen dentaire.

Veuillez également noter que si un membre a plusieurs enfants et que l'un des enfants atteint l'âge de 10 ans et qu'il est couvert par le plan, les autres enfants ont droit aux mêmes couvertures avec La Capitale. Prenez toutefois note que les enfants de moins de 10 ans sont couverts d'emblée par le régime d'assurance-dentaire gouvernemental, et que ce que nous couvrons, c'est une panoplie de services non couverts par le gouvernement.

D. Soins dentaires

TARIFS – SOINS DENTAIRES

ACTIFS

	TAUX HEBDOMADAIRE	
TYPE DE PLAN	**2009***	**2010***
Individuel	1,39 $	1,55 $
Couple / Monoparental	9,17 $	9,48 $
Familial	16,33 $	16,78 $

RETRAITÉS

	TAUX PAR RENTE	
TYPE DE PLAN	**2009**	**2010**
Individuel	16,88 $	17,22 $
Couple/monoparental	33,73 $	34,40 $
Familial	49,23 $	50,21 $

* Attention : ces primes comprennent la contribution de l'employeur de 6,40 $, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. **Pour membres actifs seulement.**

Les médicaments d'exception

Il arrive souvent que la liste des médicaments d'exception soit modifiée par la RAMQ. À la Fraternité, nous n'avons pas le choix de nous y conformer. Si on vous prescrit un médicament d'exception, il est important de demander à votre médecin de compléter un formulaire d'autorisation de paiement pour médicament d'exception et de nous le faire parvenir. Notez par contre que les frais facturés par le médecin pour compléter le formulaire ne sont malheureusement pas couverts par votre régime.

Jugement des autres + surestimation de nos limites +

L'histoire qui suit et qui a touché deux de nos policières résume bien les circonstances favorisant l'arrivée d'un accident de travail.

Les agents (deux policières) remarquent un individu au comportement bizarre qui flâne dans une station de métro. Elles se dirigent donc vers l'homme pour l'enquêter et elles décident de l'expulser, conformément à la réglementation en vigueur. Dès le premier contact, l'individu devient verbalement agressif et refuse de coopérer avec les policières. Ces dernières demandent donc de l'assistance mais les infrastructures empêchent la transmission de l'information. Pendant ce temps, le suspect devient de plus en plus agressif et les regards des citoyens créent une pression additionnelle. Elles entendent déjà les commentaires : « …deux policières qui travaillent ensemble…, elles ne seront pas capables de faire la job…, elles attendent quoi pour intervenir… ont-elles peur ? ». Dans le cas qui nous occupe, ces médisances provoquent une mauvaise analyse du risque et engendrent une surestimation des limites. Elles s'approchent donc de l'individu et l'informent qu'elles vont procéder à son arrestation. C'est alors que l'individu attaque subitement nos consœurs à coups de poing et à coups de pied, leur occasionnant des blessures avant de prendre la fuite vers la rame de métro. Malgré leurs blessures, les policières décident de poursuivre le suspect et redemandent assistance. Une nouvelle altercation s'ensuit et l'une des policières est encore ruée de coups alors que le suspect tente de la désarmer. Leur courage et leur ténacité a finalement eu gain de cause mais c'est avec l'aide de **plusieurs** autres collègues que le suspect a été maîtrisé et arrêté.

Après des semaines de convalescence, le retour n'a pas été très facile pour nos consœurs. En plus des blessures physiques (luxation de la mâchoire, dents cassées, ecchymoses, maux de tête), elles ont dû soigner des blessures morales (peur d'être désarmées, peur de mourir), et apprendre à vivre avec le jugement des pairs, par des commentaires, disons pour être polis… « blessants ».

Elles ne sont pas les seules…

Chaque année au Québec, plusieurs policières et policiers sont blessés dans le cadre de leur travail et la principale cause

JEAN-FRANÇOIS CIMON
et STEEVE LAGUEUX
REPRÉSENTANTS PARITAIRES
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM
SECTION GESTION DE LA SANTÉ

pression des gens = mauvaise analyse du risque

de ces accidents de travail relève de la maîtrise d'un individu récalcitrant. Au SPVM, c'est près de 140 policières et policiers qui en sont victimes chaque année.

Qu'on veuille ou non l'admettre, la majorité de ces accidents sont évitables. En y regardant de plus près, on peut d'ores et déjà mettre en évidence quelques facteurs en cause :

- les signes précurseurs d'une agression ou d'une fuite étaient présents, mais mal perçus du policier ;
- la distance sécuritaire était difficile à respecter pour cause d'endroit restreint ou de la présence de plusieurs personnes autour du policier ;
- les armes intermédiaires sont sous-utilisées ;
- le repli stratégique pour assurer un meilleur engagement est rarement considéré ;
- la pression des pairs et de la population nous pousse à intervenir trop rapidement.

Ce constat n'est pas typique du SPVM : le phénomène existe dans tous les autres corps policiers du Québec. C'est pourquoi une campagne de sensibilisation s'adressant aux policières et policiers municipaux et provinciaux a été mise en place. Les vidéos et les jeux-questionnaires joints à ces vidéos que vous avez reçus par courriel sont maintenant disponibles sur CAMPUS. Nous espérons que ces outils de sensibilisation auront le maximum d'impact sur la réduction de ce type d'accidents de travail.

En terminant, nous aimerions remercier nos consœurs pour nous avoir permis de parler de leur événement, et également les remercier pour leur témoignage si enrichissant et de nature à en faire réfléchir plusieurs !

Avant que ça casse,
PRÉVENEZ LE COUP.

DENIS VERREAULT

La Symphonie vocale, c'est quoi ça ?

Entré au Service au début 1978, j'ai pour ainsi dire vécu 20 ans dans l'ignorance de l'existence de la Symphonie vocale et c'est vers 1998 qu'une question tout à fait anodine m'a fait prendre connaissance de la vie de cet organisme. Bien assis avec un café à la Section Identité, je remarque que Gilles Deaudelin est encore au bureau vers 17 h. La question d'usage arrive aussitôt…

Q. T'as pas de vie sociale Gilles ou quoi ?

R. J'ai une pratique de la Symphonie vocale ce soir et je reste en ville pour y aller.

La quoi ? La Symphonie vocale, ben voyons donc ! C'est quoi ça ?

C'était le coup d'envoi ! Quelques temps après, je rencontre mon ami Michel Simard qui m'annonce qu'il fait maintenant partie de la Symphonie vocale et me vante les mérites de cette organisation tout en m'offrant de me joindre à eux… vivement une excuse pour trouver autre chose à faire (pas de voix, pas de temps, jamais de congé les lundis, ma femme veut pas, enfin tout ce qui me passe par la tête pour éviter ce piège). Préjugés obligent, je me vois entouré par un groupe de vieillards sentant la boule à mite, mangeant des "papparmans" et chantant des airs aussi entraînants que *Vive la Canadienne* et *C'est en revenant de Rigaud*.

Michel Simard étant un être qui ne semblait pas avoir compris le sens des mots **NON MERCI,** il revenait sans cesse à la charge pour tenter de me convaincre de me joindre ou, du moins, venir constater par moi-même les bienfaits d'adhérer à l'organisation. Après avoir épuisé ma banque d'excuses, j'ai fini par dire *oui* tout en l'assurant que j'y allais seulement *pour voir* et en pensant qu'il allait enfin me sacrer la paix.

Ceci se passait en 2005 et je suis maintenant un des plus grands défenseurs de la Symphonie. J'étais loin d'avoir compris le rôle important de ses membres. Notre but premier étant d'être présents aux funérailles de nos confrères et consœurs policiers, je suis en mesure de constater à quel point les membres des familles touchées par la perte d'un être cher apprécient notre présence. Je l'avoue sans honte : j'ai versé quelques larmes lors de témoignages à ces funérailles. C'est aussi un réel plaisir de donner des concerts et de participer aux cérémonies protocolaires. Je suis tout honteux et je rigole de l'idée que j'avais des membres avant de les connaître. Les rencontres du lundi sont un véritable loisir et il fait bon de se retrouver avec ceux qui, en fin de compte, ont compris comment rester actif tout en faisant quelque chose de valorisant et de stimulant.

Demandez-moi quel était le grade de tel ou tel membre de la Symphonie et je serai obligé de répondre par l'ignorance. Je pourrai seulement vous dire dans quelle section il chante, soit : basse B-1, B-2 ou ténor. C'est une véritable confrérie et je n'ai pas réussi à trouver une seule "papparman". Je n'ai pas encore chanté *Vive la Canadienne* et *C'est en revenant de Rigaud* non plus. Quand je rencontre quelqu'un qui me demande ce que je fais de ma retraite, il me fait plaisir de répondre qu'une partie est vouée à la Symphonie vocale et, comme moi en 1998, c'est maintenant à eux de s'exclamer : *La quoi ? La Symphonie vocale, ben voyons donc ! C'est quoi ça ?*

JEAN-MARC CIMON
PRÉSIDENT

Une Symphonie qui a du cœur

Invitée par l'Association des dons d'organes pour une 16e année consécutive, la Symphonie vocale a chanté durant la cérémonie qui rendait hommage aux donneurs d'organes du Québec et du Canada.

Parmi les gens qui ont fait don de vie, figurait Mélanie Pard, 28 ans, employée de la Caisse Desjardins des policiers et policières, décédée tragiquement lors d'un accident de la route. Mélanie fût proclamée Ambassadeur de la Santé à titre posthume. Son père, François Pard, a reçu la médaille attestant de la nomination de sa fille à ce titre.

L'événement revêtait également un cachet particulier pour les choristes de la Symphonie, dont un membre, FERNAND TANGUAY, peu avant le début de la cérémonie de 2008, avait fait un arrêt cardiaque.

Ses confrères choristes ont fait les manœuvres qui s'imposaient jusqu'à l'arrivée des secours. Heureusement, comme en témoigne la photo de celui-ci – rétabli et justement entouré des secouristes – Fernand est encore parmi nous !

Monsieur Pard *est venu rencontrer les membres de la Symphonie suite à notre prestation aux funérailles de Mélanie. Malgré la douleur encore très présente, on sentait une grande fierté lorsqu'il nous a montré la médaille reçue.*

La Symphonie vocale des policiers et policières de Montréal tiendra son concert biennal les 7 et 8 mai 2010 à la salle Léonard De Vinci au 8370 de la rue Lacordaire à Saint Léonard.

Les billets seront en vente au coût de vingt dollars dès le mois de mars et vous pourrez vous les procurer au 480 rue Gilford à Montréal ou en communiquant directement par téléphone au 514-258-0475 ou par courriel à symphonie@fppm.qc.ca.

Offrez-vous une agréable soirée musicale et venez renouer avec vos nombreux collègues.

De plus, si le cœur vous en dit, pourquoi ne pas vous joindre à nous ? Vous vous amuserez en chantant, et du même coup, vous assurerez la relève de cette grande famille. Venez nous rendre visite au 480 Gilford, les lundi soir à compter de 19 h 15, où nous tenons nos pratiques.

VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Du tennis pour la vie

C'est le 21 septembre dernier que se tenait le tournoi de tennis annuel pour la promotion des dons d'organes et de tissus. Cette rencontre amicale avait lieu dans la municipalité de Pointe-aux-Trembles. L'organisateur de ce tournoi, Gaston Martin de Repentigny (à gauche sur la photo), lui-même greffé du cœur en 2002, accueillait une soixantaine de compétiteurs venus appuyer cette bonne cause. C'est le doyen de la **Symphonie vocale,** le légendaire Georges Généreux (au centre), bien secondé par son coéquipier Jean Labelle, qui a remporté la première position en double dans sa catégorie. Georges Généreux, qui est âgé de 81 ans, est membre de la Symphonie depuis 1956 et démontre une fois de plus que quand vient le moment de s'impliquer dans une cause, il y va avec toute l'énergie et l'enthousiasme qu'on lui connaît. Les Roger Federer et Rafael Nadal n'ont qu'à aller se rhabiller, Georges démontre encore une fois qu'il a du souffle à revendre et une vigueur peu commune qui viennent sûrement de son implication avec la **Symphonie vocale** ! Vous voulez vivre longtemps et en santé ? Alors vous savez quoi faire ! Joignez-vous à nous !

Le Club de chasse et pêche
des policiers et policières de Montréal

50 ans de nature et d'aventure !

Devenez membre…

Le Club accueille non seulement les policiers et policières actifs et retraités du SPVM, mais aussi leurs amis. Informez-vous des conditions…

Pensez à devenir membre

C'est avantageux et peu coûteux.
Frais d'inscription : 100 $
Frais annuels : 250 $

On vous attend !!!

Consultez la section sport et immobilier du babillard du SPVM pour connaître nos promotions ou communiquez avec Yvan St-Louis :
514 253-9061 (domicile) ou
514 280-0923 (bureau)
Téléavertisseur : 514 304-8631
yvan.st-Louis@spvm.qc.ca

Notre distinction coopérative…

NOTRE COMMUNAUTÉ, UNE FORCE D'AVENIR

Un hommage à nos bâtisseurs !

Jeudi le 15 octobre dernier, un Cocktail Reconnaissance a été organisé pour rendre hommage à treize dirigeants antérieurs qui ont été portés au titre de membres honoraires de la nouvelle Caisse Desjardins des policiers et policières. Une soirée émouvante, empreinte de souvenirs et de fierté !

Yvon Séguin, Gaston Malo, Jean-Paul Desmarais, Henri-Paul Tremblay, Jean Cardinal, Chantal St-Amant, Georges Coallier, Rock Gosselin, Jean-Guy Blanchette, Clermont Vachon, Wilmer Cameron

Cérémonie annuelle « Hommage aux donneurs » de l'Association canadienne des dons d'organes

La Caisse était fièrement représentée à cette cérémonie du 23 octobre dernier qui honorait à titre posthume 198 disparus ayant fait don d'organes, dont Mélanie Pard, employée de la Caisse qui a tragiquement perdu la vie en mars 2008 dans un accident de voiture. L'émotion et la fierté étaient au rendez-vous ! Merci de signer pour la vie.

Hockey des retraités

Notre directeur général, Normand Prévost, a fait équipe avec le président de l'APPR, M. Raymond Laframboise, pour remettre aux joueurs leurs nouveaux chandails, offerts conjointement par la Caisse et l'APPR. Bonne saison !

Projet de mise en valeur du patrimoine policier

Mardi le 27 octobre avait lieu l'inauguration de cette première exposition de pièces du Musée de la Police au Centre opérationnel Est. Un projet qui vise à préserver et à promouvoir l'héritage policier et auquel la Caisse a accordé son soutien financier à même son Fonds d'aide au développement du milieu.

Toute l'équipe offre ses meilleurs vœux à l'Association des retraités qui amorce son 75e anniversaire de fondation ! La Caisse est fière de vous compter au nombre de ses partenaires et ne manquera pas de collaborer aux célébrations qui s'organiseront en 2010. Félicitations et merci à tous les bénévoles antérieurs et actuels ! Bon 75e anniversaire !

Ici… **nous réservons à nos membres des forfaits de tarification VIP…**

Caisse Desjardins des policiers et policières

… aux policiers et policières actifs et retraités ;

- les frais de transactions mensuels d'un premier compte chèque sont absorbés par la Caisse jusqu'à concurrence de 40 $ par mois conditionnellement au dépôt intégral du salaire ou de la rente de retraite*.

… aux conjoint(e)s et enfants de policiers ;

- les frais de transaction mensuels d'un premier compte chèque sont absorbés par la Caisse jusqu'à concurrence de 30 $ par mois conditionnellement au dépôt intégral du salaire ou de la rente de retraite*.

** La responsabilité incombe au membre d'informer la Caisse que le dépôt direct de son revenu est effectué à son compte. À la réception de l'information, la Caisse modifiera les paramètres de tarification du compte pour accorder la bonification mensuelle.*

Tarification des épargnes stables

Depuis le 1er juillet 2009, les épargnes stables sont maintenant tarifées dans l'ensemble du Mouvement Desjardins afin :

- d'éviter à l'ensemble des membres d'assumer les coûts liés au nombre élevé de transactions effectuées par certains membres dans leur compte épargne stable ;
- d'appliquer le principe d'utilisateur/payeur à la tarification des opérations courantes pour assurer l'équité entre les membres.

Pour réduire vos frais, votre caisse vous offre des solutions

- pour vous inciter à utiliser le compte chèques pour effectuer vos transactions, depuis le 1er juillet 2009, la bonification mensuelle liée au compte chèques a été majorée :
  – de 35 à 40 $ pour les policiers et policières ;
  – de 25 à 30 $ pour leurs conjoints et enfants
- optez pour le CODE pour accumuler vos économies : un compte épargne par versements dont les caractéristiques sont avantageusement concurrentielles avec ING

Les forfaits de tarification VIP : un des nombreux avantages de mettre la force économique financière policière au service des individus !

Horaire
du temps des fêtes

Les 23 et 30 décembre 2009 8 h 30 à 16 h 30

Les 24 et 31 décembre 2009 8 h 30 à 13 h

Les 25, 28 décembre 2009 et 1er, 4 janvier 2010 FERMÉE

En cette période de réjouissances, de partage et de rapprochement, nous tenons à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous nous témoignez.

Toute l'équipe vous souhaite un très joyeux Noël et une nouvelle année remplie de santé, bonheur et succès !

Desjardins

Caisse Desjardins des policiers et policières

www.caisse-police.qc.ca *pour mieux vous informer !*

SIÈGE SOCIAL
460, rue Gilford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone: 514.VIP.1004 (847)
sans frais :1.877.VIP.1004 (847)
télécopieur: 514. 847.1004

CENTRES DE SERVICES
Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec - Montréal
Québec

PIERRE DESROCHES
CONSEILLER MORAL, FPPM

« Assez, c'est assez ! »

Cette affirmation, chacun de nous à différents moments de notre vie, voudrions la hurler. Je viens de la recevoir de la bouche d'un de mes confrères archevêque du diocèse d'Halifax en Nouvelle-Écosse suite à l'arrestation d'un autre évêque en possession de matériel pédophile. Voilà ce qu'il veut d'abord dire aux victimes d'abus sexuels.

Et je cite : ***« Assez c'est assez ! Pouvons-nous en prendre davantage ? Tout comme vous, j'ai le cœur brisé, je suis confus, mon cœur même me fait mal, j'ai traversé des sentiments de toutes sortes allant de la honte à la frustration, j'ai ressenti la peur et la déception en même temps qu'une conscience d'une réelle vulnérabilité et une immense pauvreté intérieure. J'ai pleuré et j'ai crié en silence. C'était peut-être cela ma prière à Dieu : Pourquoi, Seigneur ? Qu'est-ce que tout cela signifie ? Que nous demandes-tu, à moi et à mes prêtres ? Et que veux-tu voir se réaliser dans ton peuple ? »***

« Est-ce que tout cela est un moment de purification, ou est-ce uniquement la dévastation ? Est-ce que ton peuple fidèle va cesser de croire ? Va-t-il cesser d'être un peuple de croyants ? Seigneur, que nous demandes-tu ? Et comment pouvons-nous faire pour que cela arrive ? »

Et voilà la première réaction d'un homme croyant et évêque qui n'en peut plus des prêtres qui abusent de leur pouvoir. Il crie sa douleur, touche son impuissance et cherche le sens de l'événement en Dieu. Il n'est pas tourné vers lui-même sans être coupé de lui-même. Il est tourné vers Dieu. L'événement devient pour lui une heure de conversion même s'il s'agit d'une situation de perversion. C'est comme si déjà, d'une mort réelle, on voyait poindre des lueurs de résurrection.

Il ne nous manque pas d'événements dans tous les secteurs de la vie qui pourraient nous conduire au même chemin de conversion. C'est d'abord une question d'attitude et non pas de politique. Pour que sa langue ne soit pas une langue de bois, il lui faut accueillir le réel, non pas dans sa tête, non pas dans ses peurs, mais dans son être. Il lui faut bien toucher les questions qui sourdent du fond de l'être et non sauver les apparences et enrichir des sentiments de toute-puissance.

Monseigneur Anthony Manchini continue en disant : ***« Les questions qui m'habitent sont nombreuses. Mais c'est dans ma rencontre privée avec Don Martin dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Fatima à Sydney River que la parole de Dieu inscrite sur une tapisserie m'a apporté une réponse. »***

Je vous commenterai cette réponse dans le prochain article (à suivre…).

DE VIVE MÉMOIRE

Décès

Cadieux, Roger
(agent 1179)
Embauché le 26 juin 1951
Retraité le 7 mars 1978
Décédé le 10 novembre 2009
à l'âge de 81 ans

Forrest, Allan
(sergent-détective)
Embauché le 29 mars 1948
Retraité le 29 mars 1979
Décédé le 1er octobre 2009
à l'âge de 89 ans

Grenon, Jean-Raymond
(agent 1367)
Embauché le 11 février 1974
Retraité le 9 avril 2004
Décédé le 13 septembre 2009
à l'âge de 60 ans

Hearn, Regent
(agent 3883)
Embauché le 12 avril 1967
Retraité le 11 mai 1996
Décédé le 19 septembre 2009
à l'âge de 66 ans

Joly, Pierre
(sergent-détective)
Embauché le 11 juin 1956
Retraité le 3 juillet 1988
Décédé le 17 novembre 2009
à l'âge de 73 ans

Joron, Paul-Émile
(lieutenant)
Embauché le 4 avril 1952
Retraité le 21 août 1988
Décédé le 3 novembre 2009
à l'âge de 78 ans

Lachapelle, Claude
(lieutenant-détective)
Embauché le 26 août 1963
Retraité le 4 décembre 1998
Décédé le 31 octobre 2009
à l'âge de 68 ans

Larose, André
(sergent-détective)
Embauché le 15 avril 1963
Retraité le 2 juillet 1994
Décédé le 6 septembre 2009
à l'âge de 67 ans

Levine, Abraham
(agent 3851)
Embauché le 7 octobre 1967
Retraité le 6 août 1992
Décédé le 17 septembre 2009
à l'âge de 66 ans

Morissette, Michel
(sergent)
Embauché le 14 décembre 1964
Retraité le 10 janvier 1995
Décédé le 20 octobre 2009
à l'âge de 64 ans

Noonan, Jacques
(lieutenant)
Embauché le 22 mai 1948
Retraité le 13 février 1983
Décédé le 27 octobre 2009
à l'âge de 84 ans

Pellerin, René
(agent 1790)
Embauché le 3 septembre 1954
Retraité le 25 février 1986
Décédé le 1er septembre 2009
à l'âge de 76 ans

Pépin, Jacques
(sergent)
Embauché le 13 mai 1957
Retraité le 15 mai 1987
Décédé le 28 août 2009
à l'âge de 77 ans

Pigeon, Claude
(agent 2093)
Embauché le 21 avril 1958
Retraité le 11 août 1983
Décédé le 8 novembre 2009
à l'âge de 72 ans

Quesnel, Hilaire
(lieutenant)
Embauché le 7 juillet 1952
Retraité le 11 janvier 1981
Décédé le 1er octobre 2009
à l'âge de 84 ans

Robert, Marcel
(agent 967)
Embauché le 17 juillet 1950
Retraité le 3 février 1985
Décédé le 14 novembre 2009
à l'âge de 80 ans

Roch, Richard
(agent 3154)
Embauché le 27 décembre 1966
Retraité le 15 septembre 1993
Décédé le 9 septembre 2009
à l'âge de 63 ans

Schmidt, Jacques
(sergent-détective)
Embauché le 8 mai 1967
Retraité le 11 mai 1998
Décédé le 20 septembre 2009
à l'âge de 61 ans

Wilson, James
(agent 627)
Embauché le 6 septembre 1949
Retraité le 19 mai 1976
Décédé le 11 novembre 2009
à l'âge de 83 ans

Association athlétique et sportive

Le tournoi de hockey de la Fraternité : *un évènement qui use de la glace !*

Du 5 au 8 novembre 2009 avait lieu le tournoi de hockey de la Fraternité, un évènement majeur avec 55 équipes, 858 joueurs et 97 parties jouées en 4 jours ! La LNH n'a qu'à bien se tenir !!!

Bravo aux bénévoles ! Voici une partie de l'équipe qui a consacré des centaines d'heures au bon déroulement du tournoi. De gauche à droite, debout à l'arrière : ***Robert Boulé, Guy Lefrançois, Laurence Dupuis*** *et* ***Michel Léveillé.*** *Assis à l'arrière :* ***Serges Tranquille, François Dupuis, Raymond Desmarais, Jean-Pierre Bois*** *et* ***Rosaire Charbonneau.*** *À l'avant :* ***Lise Desmarais, Diane Lefrançois, Monique Barabé*** *et* ***Jean Archambault.***

GUY LEFRANÇOIS
PRÉSIDENT
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM

Nos champions, nos championnes et nos finalistes !

Les championnes de la classe féminine de la Sûreté du Québec, dont la responsable est ***M^me^ Lina Soucy,*** *portant fièrement la plaque des championnes. L'équipe est accompagnée de* ***M. Robert Boulé,*** *vice-président à la prévention et relations avec les membres de la FPPM, et de* ***M. François Dupuis,*** *président du tournoi, lesquels remettaient les trophées.*

Les finalistes de la classe C, du PDQ-27, dont le responsable est ***M. Marc-André Lavoie,*** *tenant la plaque de son équipe. À droite,* ***M. Raymond Desmarais,*** *responsable de l'aréna St-Michel.*

Les champions de la classe A, l'équipe de Blainville, dont le responsable est ***M. François Bourdeau.***

L'équipe championne de la classe C, le Centre opérationnel Nord, dont le responsable est ***M. Vincent Girard,*** *portant le chandail n^o^ 33.*

Les finalistes de la classe A, les Bulldogs de Longueuil, dont le responsable est ***M. Sylvain Stringer.***

L'équipe finaliste de la classe féminine, les Démones, dont la responsable est ***M^me^ Jacynthe Ramsay,*** *agenouillée à droite.*

*L'équipe championne de la classe B, la Provinciale (de la Sûreté du Québec), dont le responsable est **M. Tino Di Turi,** à genou à l'extrême gauche.*

*L'équipe finaliste de la classe B, de la Fraternité de Richelieu-Saint-Laurent, dont le responsable est **Hugo Canuel** (absent de la photo).*

*Les champions de la classe Montréal, le PDQ-16, dont le responsable est **M. Christophe Van Eyck,** tenant fièrement la plaque.*

*L'équipe finaliste de la classe Montréal, le PDQ-13, dont le responsable est **M. Steve Crevier,** debout derrière le gardien de but.*

*L'équipe championne classe Montréal Pool B, la section Motards, dont le responsable est **M. Stéphane Lessard.***

*L'équipe du PDQ-11, finaliste classe Montréal Pool B, dont le responsable est **M. Jean-Michel Laroche-Halpin.***

Marathon de Montréal : les membres ont participé !

De nombreux membres se sont présentés le 13 septembre dernier pour prendre part au Marathon Oasis de Montréal. Voici quelques photos que certains de nos participants nous ont fait parvenir. Félicitations à tous nos athlètes !

M. Frank Mancini, *du PDQ-23.*

M. Martin Végiard, *délégué au PDQ-23.*

Mme Caroline Simoneau, *de la section Identité judiciaire, en compagnie de sa petite famille.*

Mme Annik Boudreau

SECTION SPÉCIALE

Jeux mondiaux des policiers et pompiers 2009

Nous sommes extrêmement fiers de la participation de plusieurs de nos membres aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers de Vancouver ! Comme il y avait une soixantaine de disciplines et plus de 10 000 participants, nous ne pouvons malheureusement pas publier un tableau exhaustif de tous les membres s'y étant distingués. Voici toutefois quelques exemples des médailles qui ont été remportées ainsi que des photos qui rappellent de bons moments.

Audit, Yves	Vélo de montagne	Or (2) et Argent
Bertrand, Robert	Quilles	Or et Bronze
Bertrand, Steven	Quilles	Or
Brisebois, Marquise	Lancer du javelot féminin Lancer du poids féminin Lancer du disque Balle donnée	Bronze Argent Argent Or
D'Anjou, Gilles	Tir au poignet	Bronze
Dupuis, François	Tir au poignet	Argent
Germain, Nancy	Hockey féminin sur glace	Bronze
Horvath, Steve	Volley Ball mixte	Or
Johnson, Julie	Bench press	Or
Lapointe, Marc	Cyclisme en montée Cyclisme sprint Cyclisme contre la montre	Bronze Bronze Bronze
Martellino, Claudia	Biathlon Biathlon en équipe	Bronze Argent
Massie, Alain	Cyclisme sprint Cyclisme (critarium) Cyclisme contre la montre Cyclisme en montée Cyclisme sur route	Bronze Argent Bronze Argent Argent
Moradi, Behnam	Judo	Or
Ouimet, Édith	Balle donnée	Or
Paquin-Petitjean, Élise	Lancer du javelot	Or, Record du monde
Turcotte, Dany	Triathlon en équipe Biathlon masculin Rame intérieur	Bronze Or Argent
Turcotte, Michel	Triathlon en équipe	Bronze
Urbain, Daniel	Wake Board	Or
Veilleux, Hélène	Natation relais 4 x 100 m libre Natation relais 4 x 100 m 4 nages Triathlon en équipe	Or Or Bronze
Équipe des 35 ans	Hockey	Bronze
Équipe Soccer féminin	Soccer	Argent

M. Guy Lefrançois, *président de l'Association athlétique et sportive, et* ***M. Normand Prévost,*** *directeur général de la Caisse Desjardins des policiers et policières, ont accompagné notre délégation tout au long de l'événement.*

Notre championne, ***Mme Élyse Paquin-Petitjean,*** *médaille d'or et record du monde au lancer du javelot. À notre droite,* ***Mme Marquise Brisebois,*** *médaille de bronze au lancer du javelot.*

M. Yves Audit, *récipiendaire de deux médailles d'or et d'une d'argent en vélo de montagne, accompagné de* ***M. Normand Prévost.***

M. Marc Lapointe, *retraité et triple médaillé de bronze en cyclisme.*

Notre équipe féminine de soccer, récipiendaire de la médaille d'argent.

M. Alain Massie, *retraité, a remporté 5 médailles à vélo (3 d'argent et 2 de bronze). Le voici en compagnie de son beau-frère* ***M. Claude Ritchot,*** *également retraité et bénévole lors du tour cycliste Vancouver-Montréal.*

Quelques membres de notre équipe de cyclistes accompagnés de ***MM. Guy Lefrançois*** *et* ***Normand Prévost****: de gauche à droite,* ***MM. Guy Lefrançois, Nick Tataranni, Alain Ouellette, Marc Lapointe, Fernand Caron, Alain Massie, Michel Turcotte, Pierre Desmarais, Michel Descheneaux*** *et* ***Normand Prévost.***

Nos médaillés au tir au poignet : de gauche à droite, ***M. Gilles d'Anjou,*** *bronze,* ***M. Louis Audet,*** *représentant FPPM, et* ***M. François Dupuis,*** *argent.*

M. Dany Turcotte, *triple médaillé : or au biathlon, argent à la rame intérieure et bronze au triathlon en équipe.*

L'équipe se méritant la médaille de bronze en triathlon : ***Mme Hélène Veilleux*** *à la nage,* ***M. Michel Turcotte*** *à vélo et* ***M. Dany Turcotte*** *à la course.*

Nos médaillés d'or en volley-ball mixte.

***M. Mario Frappier,** double médaillé d'argent en tir PPC.*

*Médaillés d'or aux quilles en équipe : **MM. Robert** et **Steven Bertand,** nos représentants, avec **Fi Jeffrey** et **Barry Jeffrey** (Victoria Police – Australie).*

***M. Robert Bertrand,** à droite, double médaillé aux quilles : or et bronze.*

Notre équipe médaillée de bronze dans la catégorie hockey 35 ans et plus.

APPRM

2009 appartiendra au passé !

L'année 2009 sera bientôt chose du passé. Sur la scène internationale, cette année aura été une année de crise économique et de bouleversements. Malgré cette réalité, pour l'APPR et pour vous, retraités qui avez participé aux différentes activités, 2009 aura été une très belle année que je qualifierais même d'exceptionnelle. À titre de président, laissez-moi le privilège de vous en rappeler quelques-unes. Le souper croisière carnaval de Rio fut une réussite sur toute la ligne, et ce, sous un ciel étoilé de juin. J'en ai été très fier. Et que dire de notre tournoi de golf au club de golf La Madeleine, qui regroupait 324 joueurs ! Un autre succès ! Tout comme le souper spectacle du 9 juillet dernier au Manoir Rouville Campbell, mettant en vedette Patrick Normand ; un spectacle qui fut très apprécié. De plus, le 1er septembre avait lieu l'activité cyclotourisme le long du canal de Chambly, à laquelle 61 personnes ont participé. Cette année fut également l'occasion d'une première pour l'APPR : notre *Rallye bottine* dans le Vieux-Terrebonne. Des activités avec la participation de nouveaux membres, tous très satisfaits ! Rappelons de plus que le 25 septembre se déroulait notre journée méchoui, avec plus de 320 participants : une superbe soirée, avec animation et danse. Il faut ajouter à cela notre journée de pêche sur la glace en février, notre activité de quilles les mercredis, le fait que les jeudis de l'été aient été réservés aux fers et à la pétanque, nos 4 journées de compétition de billard, notre journée de cartes, notre bal annuel et finalement, le souper des fêtes. Quelle belle année 2009 que nous avons vécue ensemble !

En terminant, je voudrais vous rappeler que 2010 sera l'année de notre 75e anniversaire. Nous vous promettons une année remplie de surprises et de nombreux prix ! Mon équipe et moi vous lançons l'invitation. L'année 2010 sera exceptionnelle, je vous le promets ! À vous d'embarquer !

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE

■ Le rallye bottine, cette nouvelle activité qui a eu lieu le 3 septembre dernier et qui, soit dit en passant, est un jeu d'observation et non une course, a connu un vif succès. Comme une récidive s'impose, ce sera le 1er juin à Boucherville.

■ Les Chevaliers de la longue balle, une association née la saison dernière au club de golf Greynolds de Miami Nord, découlent d'un coup de départ fulgurant de la part de l'ex-sergent **Jean-Guy de Repentigny,** qui a réussi à éclipser tous ses adversaires. Bravo Jean-Guy, reste en forme !

■ **Gilles Normandin** a réussi un trou d'un coup sur une distance de 139 verges avec un fer 9, au Club de golf du Manoir Richelieu. Bravo !

■ **Gérard Lacoste,** ex-53, se dit le meilleur joueur de golf au Club de golf de Verchères. Un témoin d'une grande crédibilité a vu Gérard frapper un coup de départ d'environ 50 verges. Il ne faut pas trop se vanter, mon cher Gérard.

■ À la suite d'une contreperformance au golf de Fort Lauderdale l'hiver dernier, l'ex 3179, **Yves Leclerc,** était sur le bord d'une dépression grave. Ses amis lui ont trouvé un emploi temporaire dans le but de lui changer les idées.

■ Félicitations à l'ex-agent **Gilles Deguire** qui a été élu maire de l'arrondissement de Montréal-Nord sous la bannière d'Union Montréal.

■ Félicitations au directeur général de notre Caisse, **Normand Prévost,** qui a atteint le sommet du Kilimandjaro en Tanzanie. Cette montagne a une hauteur de 5 895 mètres. Si 25 000 voyageurs internationaux tentent l'ascension chaque année, seulement la moitié atteint le sommet, alors que 25 meurent en chemin. Grâce à sa force physique, Normand nous est revenu sans blessure et en pleine forme !

■ Bravo à **Marc Lapointe,** qui a remporté 3 médailles de bronze aux Jeux des policiers et des pompiers à Vancouver. Il paraît que Marc s'est fait encercler par trois chiens de race, un loup et un ours noir, ce qui, selon son coach, lui a donné du mordant.

■ L'ex-directeur **Jean-Claude Leroux** a réussi un trou d'un coup, son deuxième en carrière, le 6 août dernier au club de golf La Providence de Saint-Hyacinthe au trou numéro 13 sur une distance de 178 verges avec un hybride 3. Ta présence à la clinique de golf de l'APPR porte fruit Jean-Claude !

■ Déjà à l'œuvre, **Roch Gosselin** et **Yvon Séguin** préparent déjà le party du contingent pour leur 50e anniversaire en 2010. Ils veulent en faire un événement spécial.

■ Toujours dans le cadre du 75e anniversaire, chaque fois que vous participerez à une de nos activités, vous aurez la chance de gagner un super prix qui sera tiré au hasard lors du bal annuel du 15 octobre 2010.

■ Le président de la Fédération de ski nautique et planche Québec, et ex-président de la FPPM, monsieur **Louis Simard,** ne marche pas sur l'eau ; il y glisse. Ce retraité de 68 ans le fait avec brio comme en témoigne la médaille d'argent en slalom qu'il a remportée au mois d'août dernier lors du 30e Championnat canadien de *ski nautique* à pieds nus. Un jeune homme de 68 ans qui refuse de vieillir. Ne lâche pas Louis !

■ Le retraité **Roland Riendeau,** 88 ans, ne fait pas son âge. Il a rencontré le président de l'APPR, monsieur **Raymond Laframboise** et lui a fait part du fait qu'il était très fier de recevoir, à son anniversaire, une carte de bons vœux. Il salue tous ses amis et il garde de beaux souvenirs de son époque.

■ **Claude Boudrault** qui avait, il y a deux ans, réussi un trou d'un coup sur un magnifique terrain de golf de Floride, n'a pu réussi l'exploit l'an dernier. **Gilles Legault** de la Coopérative et **Yvon Lépine** sont très déçus du jeu de Claude.

■ Lors de la journée cyclotourisme du 1er septembre dernier, à un demi-kilomètre de l'arrivée, **Marc Lapointe,** gagnant de plusieurs médailles en cyclismes, s'est fait coiffer par **Jean Joly.** Marc a donné comme excuse qu'il avait eu des problèmes avec ses changements de vitesse. Bien sûr…

■ L'ex-directeur **Gérard Dutil** a été réélu maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Félicitations !

■ Se lever à 6 h, prendre soin de ses pieds pendant 15 minutes, désinfecter les bobos, appliquer des diachylons ici et là sur les pieds, étendre de la crème sur son corps, coucher dans des auberges ou abbayes, marcher de 20 à 30 kilomètres par jours, beau temps mauvais temps. Marcher plus de 550 kilomètres, arriver au kilomètre zéro exténué et ému. Un rêve réalisé et c'est la plus belle expérience humaine de sa vie… Voilà ce que l'ex s/d **François Fortin** a réalisé l'été dernier en accomplissant le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Une expérience ***revalorisante.*** Tu as su surmonter les obstacles qui se dressaient devant toi avec détermination et courage. Mille bravos !

■ N'oubliez pas, en 2010 l'APPR fêtera son 75e anniversaire ! Portez une attention particulière au tournoi de golf et au bal annuel ! De plus, nous ajoutons de nouvelles activités, telle une journée à la Ronde avec souper et feux d'artifice ainsi qu'une journée au Festival Western de St-Tite.

■ À la fin de décembre vous recevrez le calendrier de l'APPR 2010. Il sera tout à fait exceptionnel ! Il comprendra l'historique de l'Association que vous pourrez conserver à titre de souvenir.

■ En fêtant ses 60 ans au festival Western de Saint-Tite, l'ex-lieutenant-détective **Richard Favreau** est devenu un fan de Michel Louvain. Bon choix, mon cher Richard.

Une ambiance résolument festive au bal annuel !

Avec la participation de plus de 400 personnes, le bal annuel de l'APPR est encore une fois victime de son succès. Comme vous le savez, l'APPR et tout spécialement son président veillent à faire de cette soirée un événement de prestige et d'élégance. Ce fut une réussite à tous les points de vue et les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie et ce, du souper à la fermeture. Nous avons profité de l'occasion pour fêter les retraités et les veuves de l'Association ayant atteint ou qui atteindront 80 ans. Ils étaient tous invités par l'APPR. Selon les dires de plusieurs personnes que nous avons rencontrées, cette soirée fut mémorable grâce au raffinement et à la chaleur humaine qui se dégageait à cette soirée. Selon plusieurs personnes rencontrées que nous citons : « c'est la plus belle à laquelle nous avons assisté jusqu'à maintenant ». Félicitations aux organisateurs de ce bal, Jean-Pierre Roy, Pierre-Paul Lirette et Gisèle Vallée. Réservez d'ores et déjà à votre agenda la soirée du 15 octobre 2010. Tous ceux qui seront présents auront la chance de gagner quelques prix, qui seront tirés au hasard.

Nos fêtés ont beaucoup aimé leur soirée. Dans le désordre : ***Simone Charbonneau. Madeleine Lamarre, Jacqueline Larue, Françoise Leroux, Julienne Méthot, Thérèse Pilon, Rose-Blanche Rondeau, Denise White, Jean-Claude Anctil, Raymond Champagne, Hector Champoux, Jean-Paul Daigneault, Gérald Dessureault, Roch Dumouchel, André Dupuis, Jules Gagnon, Clément Laberge, Jean-Louis Lavallée, Robert Lépine, Jean Lupien, Léonard Martin, Marcel Moore, Raymond Piché, Gérard Prieur, Clément Renaud, Claude Rouleau, Yvon Trudel*** *et* ***Guy Marcil.***

Au son d'un orchestre et d'une disco mobile, les participants s'en sont donnés à cœur joie.

Ces participants étaient fiers de participer au bal de l'APPRM où régnait une ambiance festive.

Du hockey à son meilleur !

La ligue de hockey de l'APPR a entrepris le 21 septembre dernier sa 15e saison. Les quelques 33 retraités inscrits disputent leurs joutes les lundis et jeudis de 10 h 30 à 12 h à l'aréna Chénier, dans l'arrondissement Anjou. Deux dévoués bénévoles s'occupent activement de l'organisation et du bon fonctionnement des deux équipes, le tout sous la supervision de Marcel Crevier et André Sasseville de l'APPR. Il se joue 50 joutes par année et la moyenne d'âge est d'environ 60 ans. Félicitations aux retraités qui se gardent en forme ! C'est un exemple à suivre !

Il ne faut surtout pas oublier deux gars qui se dévouent sans cesse pour que cette ligue fonctionne bien. Il s'agit de René Morin et d'André Lepage. Merci pour votre disponibilité et votre sens de l'organisation !

Nouveau chandail

Tous les joueurs arborent un nouveau chandail, gracieuseté de la Caisse Desjardins des policiers et policières. Merci au C.A. de ladite Caisse ainsi qu'à son directeur général Normand Prévost pour leur participation financière.

André Lepage *et* ***René Morin*** *ont procédé à la mise au jeu protocolaire qui a été effectuée par le directeur général de notre Caisse,* ***Normand Prévost,*** *et* ***Raymond Laframboise,*** *président de l'APPR.* ***Marcel Crevier*** *et* ***André Sasseville*** *sont les responsables de cette ligue.*

Arborant son nouveau chandail d'arbitre et son sourire communicateur, ***Raymond Vézina*** *procède à la mise au jeu officielle en présence de* ***Maurice Richard*** *et* ***Normand Turcot.***

Les deux équipes se sont fait photographier accompagnées des membres de la Caisse Desjardins des policiers et policières et de l'APPR.

Fier de son fils

Le retraité et très actif Serge Dethier a assisté le 18 septembre dernier à la graduation de son fils Sacha de l'École nationale de Police du Québec. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions et félicitations au père.

Soirée inoubliable !

Le 9 juillet dernier, l'APPR organisait un souper spectacle au Manoir Campbell de Saint-Hilaire. Dans un décor pittoresque et un souper digne des rois, plus de 125 personnes ont fort apprécié le spectacle offert par Patrick Normand. Félicitations aux organisateurs Pierre-Paul Lirette et André Campeau.

De gauche à droite, ***Jacques Clavet, Pauline Cyr, Patrick Normand, Micheline Gauthier, Micheline Laframboise*** *et* ***Raymond Laframboise.***

Vive les fers et la pétanque !

La 13e saison de fers et pétanque fut, encore cette année, une réussite sur toute la ligne et ce, avec une centaine de joueurs. Merci à tous les bénévoles, spécifiquement à Jacques Gauthier (notre cuisinier) et son épouse Micheline, ainsi qu'à Jacques et Pauline Clavet. Merci également à la Caisse Desjardins des policiers et policières pour sa participation financière. Félicitations au comité organisateur pour son sens de l'organisation et son dévouement, soit Jean-Pierre Roy, Gilbert Petit, Jacques Gauthier, Gisèle Vallée et le coordonnateur Marcel Crevier.

Depuis quelques années, les dirigeants de notre Caisse subissait toujours la défaite à la pétanque face à l'équipe féminine de l'APPR. Cette année, la Caisse a fait subir à l'équipe de l'APPR une cinglante défaite… mais ce n'est que partie remise puisque les joueuses de l'APPR sont déjà à l'entraînement. Même dans la défaite, les perdants ont tenu à se faire photographier avec les gagnants. On reconnaît ***Micheline*** *et* ***Jacques Gauthier,*** *le directeur général de la Caisse Desjardins des policiers et policières,* ***Normand Prévost, Raymond Laframboise,*** *président de l'APPR,* ***Gisèle Vallée, Gaston Malo, Lise Lirette, Henri-Paul Tremblay, Hélène Ferland*** *de la Caisse,* ***Lucille Petit*** *et* ***Marcel Crevier,*** *responsables des fers et pétanque.*

Décès d'André Larose

Le 5 septembre 2009 à l'âge de 67 ans, André nous a sereinement quittés après un long et agressif combat contre le cancer. Il laisse dans le deuil son épouse Micheline, ses enfants Nathalie et Caroline, ainsi que ses petits enfants Béatrice, Simon, Anne et Marie. André était un amant des activités organisées par l'APPR, il était apprécié de ses confrères et de plus, il était un excellent quilleur. Bien que la mort l'ait délivré des souffrances physiques qu'il endurait depuis plusieurs mois, il n'en reste pas moins que son départ laisse chez tous ceux qui l'ont connu et aimé, une peine et un vide immense. Sa famille remercie sincèrement le révérend père Pierre Desroches, qui a célébré le service funèbre, ainsi que la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières et tous les confrères et amis qui sont venus lui rendre un dernier hommage. Le conseil d'administration de l'APPRM et son personnel offrent à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

Un 50e anniversaire, ça se fête

L'ex-président de notre Caisse, Jean-Guy Blanchette et sa charmante épouse, Raymonde, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 24 octobre dernier. Félicitations et bravo à Jean-Guy, qui a été nommé membre honoraire de notre Caisse. Il fut honoré en octobre dernier lors d'une soirée à cet effet. Que des éloges pour toi !

Le Rallye pottine, un succès !

Cette nouvelle activité a eu lieu le 3 septembre dernier dans les rues du Vieux-Terrebonne. Les quelques 60 participants ont apprécié leur journée, qui s'est terminée par un excellent repas. Soit dit en passant, ce rallye est un jeu d'observation et non une course comme en témoigne cette photo. Vu le succès escompté, cette activité récidivera le 1er juin 2010 à Boucherville.

Des participants à la recherche d'indices.

Du billard de haut calibre

Le 26 octobre dernier, l'APPR organisait son tournoi à la Garnison de Longue-Pointe. Les gagnants sont ; dans la classe A, Claude Poirier et Rénald Aubut et dans la classe B, Richard Lachapelle et Claude Gagné.

Dans la classe A, ***Marcel Crevier*** *et* ***Gilbert Petit*** *félicitent les gagnants* ***Rénald Aubut*** *et* ***Claude Poirier.***

Dans la classe B, ***Richard Lachapelle*** *et* ***Claude Gagné*** *sont sortis victorieux.* ***Marcel Crevier*** *et* ***Gilbert Petit*** *félicitent les gagnants.*

Une photo de groupe des 31 participants du 26 octobre 2009

Le méchoui fait encore une fois un tabac…

Encore une fois, l'*activité méchoui* a attiré plus de 300 personnes. Tout le monde s'est bien amusé et surtout bien régalé avec un succulent repas suivi d'une soirée dansante. Félicitations aux organisateurs Marcel Crevier et Jean-Pierre Roy.

Avant des déguster l'excellent repas méchoui, les participants ont eu droit de savourer un délicieux épi de blé d'Inde.

Quoi de mieux que de savourer une tendre et juteuse fesse de bœuf ?

Montréal-Los Angeles : 25 ans déjà !

Tous les policiers du SPVM se rappellent de la course à pied Montréal-Los Angeles de 7 400 kilomètres en 23 jours. C'est le 3 juillet 1984 que 21 policiers se sont donnés l'objectif d'atteindre la ville-hôte pour l'ouverture des Jeux olympiques, le 23 juillet 1984. La mission fut accomplie ! Pour commémorer cet événement, 11 des 21 participants se sont rencontrés pour un BBQ et pour ressasser de bons vieux souvenirs. Félicitations les gars ! Vous nous avez fait honneur à nous tous !

De gauche à droite : ***Marcel Rouleau*** *(directeur technique),* ***Pierre Poisson, Réal Cantin, Carol Desbiens, André Bourque, Patrick Landry, Marc (Tiger) Lapointe, Denis Langlois, Robert Gosselin, André Ouimet*** *et* ***Jean-Pierre Deschênes.***

Le Conseil d'administration de l'APPR se joint à son personnel pour vous souhaiter ses meilleurs vœux de santé et de prospérité en cette période des Fêtes !

40 kilomètres à vélo, ça use…

Le 1er septembre dernier avait lieu la randonnée à vélo de 40 kilomètres le long du site enchanteur du canal de Chambly. Quelque 61 mordus de vélo ont apprécié leur randonnée. Un léger goûter (pizza et bière) a été servi aux écluses de Saint-Jean-sur-Richelieu. Jacques Gauthier et Marcel Crevier remercient ces amateurs pour leur participation. Merci aux bénévoles !

Les participants à la journée cyclotourisme.

Le curling, un sport pas si facile !

Le 18 septembre dernier avait lieu au club de Curling de Boucherville, l'activité curling. Les quelques 24 personnes présentes ont eu beaucoup de plaisir à pratiquer ce sport de plus en plus populaire. Ceux et celles qui étaient à leur première participation ont pu constater que c'est un sport d'adresse et d'habilité ! L'activité terminée, les participants étaient invités à se retrouver dans un restaurant chinois de la région.

Des participants forts heureux d'avoir joué au curling.

33e tournoi de golf de l'APPR

Au club de golf La Madeleine
Le mardi 15 juin 2010

Maximum 320 golfeurs • Départ simultané à 11 h 30 • Magnifiques prix à gagner

Ce tournoi est strictement réservé aux membres de l'APPR.

Les billets seront en vente à compter du 20 avril à 8 h 30 au bureau de l'APPR.

Prix : 105 $ par personne • **Paiement par chèque seulement**

Formez vos *foursomes* !

Le golf des lundis et mercredis

Lors de la dernière journée de golf à Mirabel, plus de 100 joueurs ont participé à une partie de golf avant de se rencontrer dans une brasserie de Sainte-Thérèse, histoire de fêter l'événement. À cette occasion, plusieurs prix de présence ont été tirés au hasard. Félicitations à André Campeau et à Gilbert Petit pour l'organisation ! Merci également à la Caisse Desjardins des policiers et policières pour sa générosité.

Normand Prévost, *directeur général de notre Caisse,* ***Gilbert Petit*** *et* ***André Sasseville*** *de l'APPR sont fiers de remettre un prix de présence à* ***Claude Boudreau,*** *sous l'œil attentif d'****André Campeau*** *responsable de cette journée.*

Est-ce une histoire de pêche ?

Lors d'une excursion de pêche à Chibougamau en juillet dernier, la conjointe de Serge Contant (ex agent 1319), Guylaine Dion (agent 1309 du PDQ 49), a fait valoir ses talents de chanteuse en vue de s'intégrer à notre chorale.

Ses compagnes et compagnons de pêche, en plus de son conjoint et de ses deux filles Mélodie et Karelle, Ginette et Marcel Deschênes ainsi que Céline et Régent Lacombe en ont eu pour leur argent. Si vous rencontrez Guylaine, faites-vous chanter la chanson thème de l'excursion de pêche maintes fois répétées et dont les paroles débutent par… *dans l'eau y a rien de plus beau…*

P.-S. Aux responsables de la chorale, faites-vous un devoir de la convoquer pour une audition.

Tournoi de golf en Floride

Le vendredi 26 février 2010

Endroit : Orangebrook Golf & Country Club
400 Entrada Drive
Hollywood Floride (954-894-0555)

Policiers, policières retraités de Montréal et conjoints sont les bienvenus.

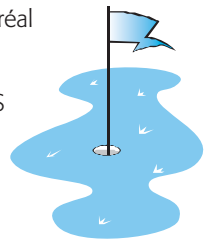

Le coût : – golf et souper : 65 $ US
– Souper : 20 $ US

Départ : 8 h 30

Pour réservation :
Claude Boudrault, téléphone : 954 484-5580 FL
André Poitras, téléphone : 954 429-1313 FL
Henri-Paul Tremblay, téléphone : 954 967-4765 FL

Festin de homards

La vente des billets pour les festins de homards aura lieu le 30 mars à 17 h au 480 rue Gilford.

Les dates retenues pour le festin sont :
Le 28 mai, le 4 juin et le 11 juin 2009

Aucune réservation par téléphone ne sera effectuée. De plus, afin de réduire le temps d'attente : paiement par chèque seulement.

La clinique de golf au club de golf La Madeleine

La prochaine clinique de golf organisée par l'APPR aura lieu au club de golf La Madeleine le lundi 3 mai prochain. Nous vous demandons de réserver cette date.

Bienvenue
à l'École de Ski de la FPPM

Une invitation très spéciale!

Que vous soyez débutant, novice, intermédiaire ou skieur avancé, que ce soit pour découvrir le monde de la compétition ou même devenir moniteur, nous avons la solution : nous vous offrons huit soirées de ski.

Inscription en ligne

À l'ère de l'informatique, nous avons décidé il y a deux ans de vous simplifier la vie pour vous inscrire à l'école de Ski FPPM.
Vous pourrez vous inscrire par le bais de notre site internet, dont l'adresse apparaît ci-bas.

Et pour ceux qui préfèrent le courrier habituel, vous pourrez aussi le faire en faisant parvenir votre formulaire d'inscription au à l'attention de **Daniel Moisan, 909, des érables, à Saint-Eustache (Québec) J7R 6L1.**

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Nelson Grenier au 450 430-5202, ou Daniel Moisan au 450 974-0562**

N.B. : Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de coordonner et regrouper les membres dans leurs groupes respectifs. N'oubliez pas que nos services sont offerts à tout le monde, pas uniquement aux policiers(ères).

Avantages et services offerts

- **Cours de ski pour toutes les catégories.**
- **La seule École à offrir des cours de pré-compétition.**
- **Plusieurs activités spéciales durant les soirées de ski (fondue au fromage, course organisée, soirée 2/1).**
- **Bénéficiez de rabais avantageux sur l'équipement de ski chez Oberson sport.**
- **Coût de l'inscription : seulement 330$; détenteurs d'une passe de saison : 115$**
- **Compétition : 350$; détenteurs d'une passe de saison : 135$**
- **Moniteurs certifiés par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada.**
- **Profitez de la passe de saison ski de soirée offerte au prix de 189$, taxes non incluses.**
- **Moniteurs d'expérience certifiés niveaux 2 et 3 de l'Alliance des moniteurs.**

www.skifppm.com

Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !

Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.

POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU

Chez Beaucage Mercedem
nous vous offrons
un programme d'assurance
auto et habitation
adapté à vos besoins.

BEAUCAGEMERCEDEM
ASSURANCES

Avec Beaucage Mercedem, vous bénéficiez maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à 40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !

Vous possédez un commerce ?
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons
automatiquement un rabais de

15 %

sur le meilleur prix
obtenu auprès de la concurrence*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES
DE VOTRE PROGRAMME
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600
1-800-643-1853
www.beaucagemercedem.com

* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Beaucage Mercedem est un partenaire officiel de la FPPM.